

ADHÉRENT, ÉCONOMISEZ 50 EUROS⁽¹⁾ SUR VOTRE LICENCE OU COTISATION

Nom de l'adhérent :

.....

Nom de l'association ou club sportif :

.....

.....

(1) Sous réserve de la conclusion d'une convention de partenariat entre votre association et le Crédit Mutuel du Sud Est. Offre soumise à conditions, réservée aux personnes physiques majeures et capables, valable du 01/01/2012 au 31/12/2012, pour toute entrée en relation d'un adhérent de l'association auprès d'une Caisse de Crédit Mutuel du Sud Est avec souscription d'un Eurocompte et d'un produit complémentaire parmi les familles : épargne, crédit à la consommation, crédit immobilier, assurances (auto, habitation, prévoyance, santé), forfait de téléphonie avec engagement, Crédit Mutuel Protection Vol, dans un délai de 6 mois à compter de la souscription du premier contrat. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel du Sud Est. Les 50 € de l'adhérent seront versés pour toute ouverture au sein d'une Caisse de Crédit Mutuel du Sud Est, sur présentation d'un justificatif et à hauteur de coût réel sans excéder 50 €.

ASSOCIATION, 50 EUROS⁽²⁾ OFFERTS À :

Nom de l'association ou club sportif :

.....

.....

Nom de votre adhérent :

.....

(1) Sous réserve de la conclusion d'une convention de partenariat entre l'association et le Crédit Mutuel du Sud Est. Offre soumise à conditions valable du 01/01/2012 au 31/12/2012. Pour toute ouverture par un adhérent de l'association d'un Eurocompte et d'un produit complémentaire parmi les familles : épargne, crédit à la consommation, crédit immobilier, assurances (auto, habitation, prévoyance, santé), forfait de téléphonie avec engagement, Crédit Mutuel Protection Vol, dans un délai de 6 mois à compter de la souscription du premier contrat. L'association recevra un chèque de 50 € sur un compte ouvert dans une Caisse de Crédit Mutuel du Sud Est.